

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020**

**Le Conseil, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'acquisition du fonds de commerce de la boulangerie au prix maximum de 56 000 euros. En effet, la commune souhaite se porter acquéreur du fonds de commerce pour éviter une rupture de cette activité dans les mois à venir.
- **AUTORISE** le maire à signer une convention avec la famille MARCHAND pour l'implantation d'un arrêt de bus sur une partie de leur parcelle ZC n° 94, sur la RD 952, en amont des feux tricolores, en venant d'Orléans. Il convient effectivement de mettre en sécurité et aux normes PMR et donc de déplacer ces arrêts de bus.
- **DECIDE d'ADOPTER** les modifications de statuts du syndicat des eaux de Bray Bouzy St Aignan concernant la représentativité des communes, le nom et l'adresse du siège.
- **DEMANDE** une subvention de 105 677 € au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des territoires ruraux) soit 50 % du montant du projet, pour le déplacement des points d'arrêt sur la RD 952 pour des raisons de sécurité.

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Mme Le Maire**

- **résume** l'entretien avec le département, la DII de Sully sur Loire concernant les créneaux de dépassement sur la RD952. La discussion portait uniquement sur les créneaux de Bray-Saint Aignan. Le but de ces créneaux : rapprocher Briare d'Orléans. Pour la commune : projet difficile à réaliser, car nombreux accès à des entreprises dont la déchetterie et beaucoup de bois classés à conserver. Encore en réflexion.
- **fait un point** sur les travaux en cours : les travaux de voirie du lotissement communal **rue des Genêts** sont terminés. Réception des travaux prévue début février. Reprise des travaux **Petite Route des Bordes** prochainement.

**Annick PIVOTEAU informe** que le bulletin municipal est en très bonne voie, est actuellement chez l'imprimeur.

**Fabienne ESTEVA demande** à quel moment la route du lotissement sera accessible aux piétons. Mme Le Maire répond que ce sera ouvert après la réception des travaux.

**Annick PIVOTEAU** - informe que la boîte à livre est en cours de fabrication par Gilles du service technique.

Madame le Maire fixe la réunion de la commission finance au **jeudi 05 mars 2020 à 20h00**

Madame le maire clôt la séance en fixant la date de la prochaine réunion de conseil municipal au **Jeudi 13 février 2020 à 20 h 00.**

